



Place Bougainville
44250 Saint-Brevin les Pins
amicalesplaisanciers@gmail.com
www.apsbm.fr
Tél : 0240271508 - 0613842903

Saint-Brevin, le 15 janvier 2023

Chers Amis,

L'Assemblée Générale annuelle de l'Amicale des Plaisanciers de Saint Brevin Mindin se tiendra
Le samedi 18 février 2023, salle de l'Etoile de Jade à Saint Brevin les Pins.
Dès 9h00, accueil des participants et paiement des cotisations.
A 10h00, ouverture de l'Assemblée.

Attention : Sous réserve de modifications des conditions sanitaires, seules les personnes munies du pass vaccinal seront autorisées à entrer. Le port du masque est obligatoire. Du gel hydro-alcoolique sera à disposition. Pensez à amener votre stylo.

ORDRE DU JOUR :

- Rapport moral et général de l'année
- Rapport financier année 2022, budget prévisionnel 2023
- Programme des investissements et des animations pour l'année 2023
- Renouvellement des membres du Conseil d'administration
- Questions diverses.
- Intervention de Monsieur le Maire de Saint Brevin les Pins
- Intervention de la SNSM
- Intervention des Affaires Maritimes

Nous vous rappelons que pour participer aux votes de l'Assemblée Générale, vous devez avoir réglé **votre cotisation, fixée à 45,00 euros (FNPP) ou 30,00 euros (hors FNPP)**. Ceux qui ne peuvent assister à l'AG, devront impérativement nous faire parvenir leur pouvoir **avant le 15 février 2023**.

Vous pouvez nous confirmer votre participation à l'AG en allant sur le site internet de l'Amicale. Vous cliquez sur Assemblée Générale dans l'agenda et, sous réserve que vous soyez inscrit sur le site, vous pourrez sélectionner « J'y vais » ou « je n'y vais pas ».

Rappel : Ceux qui n'auront pas réglé leur cotisation au **31 mars 2023** verront leur badge/carte démagnétisé.

Pour éviter une longue attente le 18 février, nous vous invitons dès maintenant à passer au bureau ou bien envoyer par courrier vos cotisations ou régler par virement (RIB envoyé sur demande).

Les timbres de la FNPPSF ne seront pas envoyés par courrier. Il vous appartiendra de les retirer au bureau et d'effectuer la mise à jour de votre carte d'Amicaliste.

PERMANENCES : le **mercredi de 15h00 à 18h00** toute l'année.

Jean-Claude LEFORT
Président